

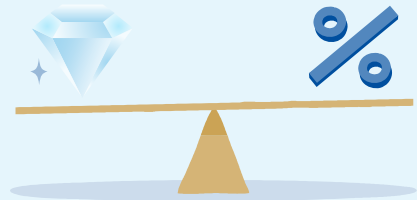
Marchés, économie et valorisations alimentent le débat

La résilience de l'activité économique soutient les marchés. Cependant, les valorisations élevées de certains segments et les anticipations d'une faible croissance économique incitent à la vigilance. Nous privilégions les secteurs offrant des perspectives de bénéfices intéressantes.



Des obligations toujours attrayantes avec la récente hausse des rendements

Les obligations d'État, par exemple aux États-Unis et au Royaume-Uni, offrent un potentiel de rendement intéressant lorsque le contexte économique manque de dynamisme. Cette classe d'actifs devrait également bénéficier des baisses de taux d'intérêt des banques centrales.



Obligations d'entreprises : trouver un équilibre entre la qualité et le rendement

La sélection est le mot d'ordre en ce moment sur les marchés, où les obligations d'entreprises de faible qualité risquent de subir les pressions du ralentissement économique. Selon nous, les investisseurs devraient privilégier les obligations d'entreprises de qualité dans l'Union européenne et aux États-Unis.



Nouveaux sommets pour les actions avec la solidité des bénéfices en ligne de mire

Nous nous concentrons sur les fondamentaux des entreprises, les segments offrant des dividendes élevés et une croissance des bénéfices supérieure à celle du marché. Certaines banques européennes, les valeurs américaines et les entreprises japonaises possèdent ces caractéristiques.



Pays émergents : poursuite de la forte croissance de l'Inde

La combinaison de la consommation intérieure et des exportations jouent en faveur des actions indiennes et sud coréennes. Les obligations d'Amérique latine et certaines obligations en Asie offrent aussi un potentiel de rendement élevé.



Une approche flexible et diversifiée s'impose

Ces derniers temps, on a observé une divergence entre les performances des actions et des obligations. Ces dernières semblent donc être une bonne source de diversification* et un complément aux actions en période de ralentissement de l'activité économique.



Glossaire

1. Valorisation : processus de détermination de la valeur actuelle d'un actif, par exemple une action.

2. Obligations de qualité : ce terme désigne les titres dont la notation par Standard & Poors est supérieure ou égale à BBB- et considérés par eux comme présentant un faible risque de non-remboursement.

*La diversification ne garantit pas un bénéfice et ne protège pas contre une perte.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Date de publication : mars 2024

Amundi Asset Management : Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

En savoir plus sur Amundi Asset Management :
https://www.amundi.fr/fr_part

